CONVOCATION A UNE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE AICA PLASSAY-CRAZANNES

Mesdames, Messieurs,

le

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'AICA de PLASSAY CRAZANNES se tiendra

VENDREDI 24 MAI 2024

Salle des fêtes de Crazannes à 20h30

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale de la saison dernière
- Approbation des comptes
- Approbation du nouveau budget
- Approbation du règlement intérieur 2024/2025
- Changement de réserve 2024
- Point d'actualité sur le développement du gibier
- Manifestation 2024
- Questions diverses

Conformément aux nouveaux statuts, tout membre empêché pourra se faire représenter par un autre membre de l'association dans la limite d'un pouvoir maximum.

Afin de faciliter le contrôle de la qualité des votes, nous vous demandons de venir munis d'une pièce justificative :

- Pour les chasseurs : leur carte de chasse de l'AICA saison 2023-2024
- Pour les propriétaires ayant fait apport de leur droit de chasse à l'AICA : leur carte d'identité et leur titre de propriété

Dans l'attente, je vous prie de bien vouloir agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait le 1 Mai 2024 Le Président de L'AICA Représenté par Mr MARTIN Jean Marc